

La Couture Boussey - Janvier 2009 - N° 24



Le Mot du Maire



Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, Chers amis,

La parution de ce bulletin est pour moi l'occasion de venir vers vous pour vous rendre compte de l'activité communale et de faire un premier bilan. Depuis la mise en place de ce nouveau conseil municipal en mars dernier, le travail de chacun a été incessant. Nous nous étions fixé l'objectif de faire un état de la situation, et de nous pencher sur les priorités à traiter au plus vite.

Les soucis de mise en production de notre station d'épuration, la fin des travaux d'aménagement de la mairie, les importants travaux de sécurité sur la RD 833, et les travaux d'assainissement de Boussey ont mobilisé nos énergies pendant ces dix mois.

Malgré cela, nous avons mené de nombreux travaux d'aménagements (écoles, mairie, logements) et lancé de nouveaux projets (cantine, P.L.U).

L'année 2009 sera encore celle du mouvement.

Nous lancerons des projets d'équipement comme le restaurant scolaire.

Nous continuerons la sécurisation de la circulation dans le village.

Nous poursuivrons l'aménagement de l'esplanade de la mairie et nous développerons le fleurissement de notre commune.

Nous mènerons une importante campagne d'entretien et de remise en état de nos bâtiments communaux.

Bien d'autres projets verront le jour ou seront initiés durant cette année.

Mais dans cette période de crise économique, comment ne pas imaginer que 2009 sera une année où il faudra se battre, et se battre encore, pour le bien être de tous, pour la sécurité, pour l'emploi, pour que personne ne soit à la rue et que chacun puisse vivre dignement. Notre rôle d'élu est d'être attentif, écouter, dialoguer, réagir vite, construire ensemble les réponses qui rassemblent, qui innovent, qui ne craignent pas de bousculer certaines habitudes, mais qui permettent surtout d'obtenir des résultats positifs.

Je voudrais adresser mes remerciements aux personnels enseignants, aux responsables des associations, aux bénévoles, pour leurs engagements à la vie de notre village, à toute l'équipe du conseil municipal et au personnel communal pour la qualité de leur travail.

C'est avec chacune et chacun d'entre vous que nous ferons que cette année 2009 soit la plus agréable, la plus bénéfique pour le bien être dans notre village.

Nous vous souhaitons, le conseil municipal et moi-même une très bonne année 2009.

Qu'elle vous apporte ainsi qu'à vos familles, les joies et les satisfactions attendues, et qu'elle voit l'aboutissement de tous vos rêves.

Bonne année à tous

Le Maire,
Sylvain BOREGGIO

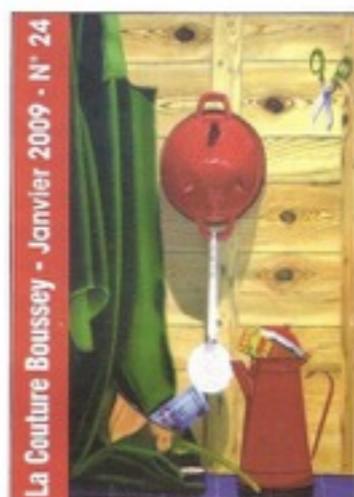


Tableau de Yannick
Croissant

BULLETIN MUNICIPAL N° 24
27750 LA COUTURE BOUSSEY

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
M. Sylvain BOREGGIO

COMMISSION INFORMATION :
M. Marceau WILMART
M^{me} Patricia BAZIN
M. Michel LAMI
M. Didier JEAUNEAU
M^{me} Laurence NICOLAS

MAQUETTE, COMPOSITION,
IMPRESSION :
Imprim'euve - 27190 Conches
Tél.: 02 32 30 17 96

LA VIE MUNICIPALE

Après une dizaine de mois de mandat, nous pouvons faire un premier bilan de nos différentes actions, et des perspectives à venir. Le travail ne manque pas, tant l'attente des couturiers est variée, et l'impatience souvent de mise. Nous nous efforçons de répondre rapidement et efficacement aux demandes, mais malgré notre bonne volonté, nous ne réussissons pas à tout résoudre le jour même.

Nous avons rapidement été mis dans le bain des chantiers complexes, car il a fallu gérer la fin de l'aménagement du pourtour de la mairie, et, dans la foulée, lancer les travaux de sécurité de la RD 833. Pas le temps de souffler, puisque les travaux d'assainissement de Boussey ont démarré, alors que l'axe principal de la commune n'était pas encore remis en service.

Malgré ces fortes sollicitations, et en gérant les tracasseries journalières, plus ou moins importants de nos concitoyens, nous avons travaillé sur les dossiers suivants :

Eaux pluviales :

Suite aux inquiétantes montées des eaux de la rue Jérôme Thibouville, en cas de fortes pluies d'orage, nous nous sommes rapprochés d'organismes susceptibles de nous conseiller pour la résolution de ce problème. Après avoir fait des essais d'écoulement d'eaux teintées pas suffisamment concluants, nous avons demandé un devis pour un passage de caméra dans la canalisation, reliant le square à La Sablière. Nous espérons connaître, par cette technique, l'état de santé de ce tuyau, afin de savoir si des travaux sont à envisager sur ce tronçon.

Patrimoine immobilier :

En début de mandat, nous avons décidé de budgéter chaque année de quoi rénover et entretenir notre patrimoine immobilier.

Suite aux visites de la commission, et aux dysfonctionnements constatés par les personnes concernées (locataires, parents d'élèves...), nous avons lancé quelques réparations :

- Réhabilitation des WC de l'école élémentaire
- Rénovation complète du logement de la poste
- Changement de la chaudière du logement de la rue de Nonancourt
- Mise en place d'une ventilation dans le logement de la rue Pinard
- Remplacement du tableau électrique du logement place de l'Harmonie

Dans les mois à venir, nous continuerons l'entretien général des bâtiments communaux, en commençant par la rénovation complète des vestiaires et des douches du stade. Nous ferons établir des devis, pour le changement de diverses fenêtres (logement de la pharmacie entre autres), pour l'entretien des boiseries extérieures du complexe sportif, de la salle polyvalente et de l'école maternelle.

Quelques classes de l'école élémentaire devront aussi être rénovées, certaines fenêtres nous paraissant fortement usées, et des dégâts sur certains murs laissant supposer des infiltrations.

Nous demanderons conseil auprès d'entreprises qualifiées, pour résoudre le problème de fuite d'eau de l'école maternelle. Force est de constater que des toitures en terrasses dans notre région sont synonymes de désagrément à moyen terme.

Nous travaillons actuellement sur le remplacement, par étapes, de l'ensemble des abris bus, et sur l'aménagement d'un nouvel arrêt de car (urgent).

Affaires scolaires / cantine :

Les conseils d'école nous ont permis de rencontrer les nouveaux représentants de parents d'élèves, avec lesquels nous désirons travailler de manière constructive, même s'il ne nous est pas toujours possible de répondre favorablement à toutes les demandes.

Nous avons participé à chaque réunion d'élaboration des menus du restaurant scolaire, et avons déjeuné plusieurs fois avec les enfants pour constater la qualité des repas servis. Suite à différentes remarques des

représentants des parents d'élèves, nous avons demandé au personnel de ne pas hausser exagérément le ton, et ne pas avoir de gestes brusques envers les enfants, mais plutôt de nous signaler les fauteurs de troubles. Les parents des enfants trop souvent remarqués, seront convoqués en mairie et l'exclusion temporaire, voire définitive, du restaurant scolaire pourra être prononcée.

Le projet d'un nouveau restaurant scolaire est lancé, et nous nous rapprochons de municipalités ayant fait construire récemment ce genre de bâtiment, afin de prendre des conseils et éviter des désagréments prévisibles. Nous visiterons très prochainement un restaurant scolaire en activité, afin de nous inspirer de ce qui marche bien ailleurs, et, bien entendu, éviter les dysfonctionnements flagrants.

Circulation / Sécurité :

Les travaux de sécurité de la RD 833 étant terminés, nous allons pouvoir travailler sur un plan de circulation, même si nous devons certainement procéder par étapes ; le but étant de résoudre des problèmes récurrents sans en créer des nouveaux.

La rue Jacques Hotteterre mise en sens unique, évitera aux camions et autocars de casser régulièrement les tuiles d'un riverain. Cette décision devrait permettre de sécuriser la sortie de la salle polyvalente.

Vous trouverez dans ce bulletin, un bilan partiel du service de police municipale, vous indiquant les résultats obtenus lors des nombreuses missions accomplies.

N'hésitez pas à faire appel à nos policiers, qui sont joignables 7 jours / 7, pour signaler tout fait relevant de leurs compétences.

Voiries / travaux divers :

Le syndicat de voirie ayant été dissous, la compétence sera dorénavant assurée par la communauté de communes de La Porte Normande. Ce transfert obligé, tant la situation devenait ingérable, va contrecarrer pendant quelques mois les travaux de rénovation initialement prévus.

Nous demanderons en priorité à ce que soit terminée la rue de La Sablière, et remise en état la rue de Serez.

Nous avons demandé aux services

concernés, de pouvoir lancer la dernière tranche de travaux concernant le pourtour de la petite friche (face à la boulangerie).

Les lisses de la friche de Boussez ont été peintes, et celles de la friche de la mairie le seront en 2009.

Des contacts ont été pris avec plusieurs sociétés pour que la commission travaille sur l'embellissement du pourtour de la mairie, afin de répondre aux attentes des couturiers, et qu'avec le printemps notre mairie retrouve la splendeur qui lui est due.

Finances :

Nous avons trouvé des finances saines pour commencer notre mandat, et même si nous avons quelque peu modernisé certains services, et commencé certaines rénovations des bâtiments communaux, nous l'avons fait sans mettre à mal le budget communal. En ce qui concerne les travaux de la RD 833, ceux-ci étaient programmés au cours du mandat précédent et donc budgétés.

L'assainissement de Boussez étant du ressort de la communauté de communes, c'est sur le budget « assainissement collectif » que sera imputé le coût des travaux lui revenant. La part restant due par les riverains, devant être la plus juste et la plus équitable ; ce dont, en qualité de délégués, nous débattons et défendrons en assemblée générale de « La Porte Normande ».

Personnel :

Le fleurissement de la commune pour lequel nous avons souvent des louanges ; les réparations et rénovations parfaitement effectuées dans les différents locaux communaux ; la préparation et le service de plus de 150 repas journaliers à des enfants parfois turbulents, sous la pression de parents ignorants l'attitude de leur propre progéniture ; l'accueil en mairie de public quelquefois exigeant, mais aussi souvent agréable ; l'entretien et le nettoyage régulier des locaux (écoles, mairie...) ; l'accueil au musée d'un public de néophytes et/ou de connaisseurs, et l'organisation d'ateliers avec des enfants...

Telles sont, en parties, les différentes missions dont le personnel communal répond avec professionnalisme.

Fêtes et cérémonies :

Nous avons été agréablement surpris de la présence d'enfants et d'une assistance conséquente, lors de la commémoration du 11 novembre. Notre devoir de mémoire nous permet de ne pas oublier tous ces hommes jeunes qui sont souvent morts dans des conditions extrêmes, alors qu'ils avaient toute la vie devant eux.

La tradition du verre de l'amitié, suivant chaque cérémonie, permet à chacun de côtoyer et d'apprendre à connaître d'autres couturiots.

Jeunesse / vie associative :

La commission s'est réunie afin d'étudier les demandes de toutes les associations utilisant le complexe sportif, et répondre, au mieux, aux attentes de leurs adhérents. L'idée de total partage de ce magnifique espace est notre leitmotiv, afin de permettre à tous les utilisateurs de pratiquer sereinement leurs loisirs, quel qu'en soit le but recherché (sport de compétition ou sport loisir). Le réaménagement de certaines salles pourra être décidé, afin que chaque association puisse s'épanouir et se développer dans de bonnes conditions.

Nous espérons parvenir à ce qu'une certaine convivialité règne au sein de ce complexe, tant entre les différents responsables de

section, qu'entre les parents des enfants fréquentant les cours, mais en respectant les locaux et, par la même, le travail du gardien.

Site Internet :

Le site Internet de la commune (www.lacoutureboussey.com) est mis à jour régulièrement. C'est une source d'information qui dans bien des cas pourra vous éviter un déplacement en mairie.

C.C.A.S. :

Nous avons traité plusieurs dossiers, quelques fois avec un sentiment d'impuissance, tant certaines situations familiales sont compliquées (séparation, perte d'emploi...), et d'autres fois, à l'inverse, avec la sensation d'avoir permis à certaines personnes de ne pas sombrer et de relever la tête.

Notre tâche n'est pas aisée, car autant notre action est facilitée lorsque nous sommes directement sollicités par les demandeurs, ou par le biais du conseil général, mais à l'inverse, il est souvent très difficile de déceler des personnes en grande difficulté lorsque celles-ci ne se manifestent pas. Il nous appartient à tous d'être vigilant et à l'écoute de tous pour ne pas délaisser des personnes qui, souvent par dignité, n'osent pas venir vers nous.

Téléthon

Aucune manifestation n'ayant été organisée pour le Téléthon, le conseil municipal a décidé, à l'unanimité, d'octroyer un don de 1 000 € à l'A.F.M.

BRULAGE DES DÉCHETS VERTS : HALTE AU FEU

Le brûlage des déchets verts est réglementé par l'arrêté municipal du 19 septembre 1997, qui interdit tout feu dans la période du 15 avril au 15 octobre inclus.

Le brûlage des déchets ménagers est par contre interdit tout au long de l'année.



Un rayon de soleil, et souvent les feux surgissent un peu partout, alors que la plupart d'entre nous voudrions profiter d'un ciel clément pour aérer nos maisons, ou flâner dans nos jardins. Apprenons tous à respecter nos voisins proches, ou même un peu éloignés, en sachant comme la fumée peut aller loin et déranger à plusieurs centaines de mètres.

Plus dangereux, à la limite de l'inconscience, allumer un feu alors que la sécheresse est installée depuis quelques temps, et que la moisson n'est pas terminée... Le risque de propagation d'incendie dans les cultures est à son paroxysme, et, malgré tout, des faits similaires ont été relevés dans notre commune.



Quelle autorisation de construire, pour quels travaux?

Un an après l'entrée en vigueur de la réforme de l'urbanisme qui a modifié le régime des autorisations d'urbanisme - permis et déclaration préalable - ainsi que les formalités et le déroulement de l'instruction de ces autorisations, nombreuses sont les questions pratiques des maîtres d'ouvrage en la matière.

Suivant la nature des travaux qu'un maître d'ouvrage (particulier ou professionnel) envisage de réaliser, dès lors qu'il ne s'agit pas de simples travaux d'entretien, il doit demander au préalable un permis de construire ou déposer une déclaration préalable à la mairie. L'autorisation d'urbanisme varie en fonction de la nature des travaux et de la surface créée le cas échéant.

Le champ d'application de ces autorisations est désormais clairement défini et leurs limites précisées

Par exemple,

Dans le cas d'un ravalement, ou de travaux qui modifient l'aspect extérieur de la construction ou qui créent entre 2m² et 20m² de surface nouvelle de plancher, une déclaration préalable suffit.

En cas de construction d'une terrasse ou d'une véranda, si celle-ci est inférieure à 2m² le maître d'ouvrage n'a pas de formalité à remplir ; si elle est comprise entre 2m² et 20m², il doit faire une déclaration préalable à la mairie ; au-delà de 20m² il doit demander un permis de construire.

La liste limitative des pièces devant être jointes à une demande est précisée.

Désormais, à compter de la réception d'un dossier complet, la mairie dispose d'un délai strict pour répondre : **préalable 1 mois pour une déclaration et 2 mois pour un permis de construire une maison individuelle**. Si le dossier est incomplet, la mairie doit, sans attendre, vous demander les pièces manquantes. En principe, si la mairie ne donne pas de réponse à l'issue du délai d'instruction, les travaux peuvent être engagés.

A l'issue des travaux, l'administration ne délivre plus le certificat de conformité. Elle atteste de sa non - contestation. C'est au bénéficiaire de l'autorisation de faire une déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux.

L'ensemble de ces nouvelles dispositions sont expliquées dans la plaquette « **les autorisations d'urbanisme** » disponible, gratuitement, à l'ADIL.

Septembre 2008



Agence Départementale d'information sur le Logement
8 boulevard G Chauvin 27000 EVREUX
Tel: 02 32 24 06 66 www.adil.org/27

COU' PAT

Cout'Pat (Arts créatifs à la portée de tous) donne toujours des cours les jeudis et samedis de 14 h à 16 h tous les 15 jours. Ces cours ont lieu au 2 rue des Bruyères - Résidence des Pins à La Couture. Les adhérentes sont initiées à la peinture sur bois ou sur tous supports, au collage de serviette, de papier sur tous supports, scrapbooking, customisation de vêtements, points comptés, création de bijoux fantaisie, tableaux à thèmes, etc...

Cout' Pat était présente également au salon de la peinture les 15 et 16 novembre à la Salle polyvalente de La Couture Boussey pour exposer ses tableaux à thèmes et ses peintures sur bois. Beaucoup de visites sur leur stand, de nombreuses félicitations et beaucoup de ventes également. Les deux créatrices de l'Association ont apprécié énormément. Elles remercient Yvette Tougas et Nicole Dugast-Duval de les accepter à leur magnifique exposition.

Le second marché de Noël a eu lieu le 9 décembre 2008 de 15 h à 19 h sur la place de La Couture avec la participation, pour la deuxième année de Dominique CHANU : son miel, son pain d'épices, ses bougies.....tout

le monde apprécie à sa manière. C'est une façon de faire des décorations de table à petit prix et surtout d'acheter ses cadeaux de Noël à moindre coût.

Au printemps Cout'Pat organisera une porte ouverte, comme l'an dernier au 2 rue des Bruyères, il reste la date à déterminer.....

Conseil d'Administration :

Patricia LEMOIS - Présidente 06 60 03 83 17

Patricia BAZIN - Secrétaire 02 32 36 83 71

Christian BAZIN - Trésorier

Contact E-mail : coutpat@orange.fr

Visitez notre blog dont voici l'adresse :
cout-pat.skyblog.com

Patricia BAZIN - Secrétaire



COU' CHŒUR

Les adultes de la chorale Cout' Chœur ont remporté un vif succès lors de leur concert du 20 juin 2008, l'église de La Couture était pleine et nos cœurs remplis de joie face à la satisfaction de notre petite Frédérique, chef de notre chorale.

Les répétitions hebdomadaires ont lieu à la salle polyvalente de La Couture Boussey le jeudi de 20h30 à 22 h.

Jean FERRAT, Gilbert BECAUD, Anne VANDERLOVE, Jean Jacques GOLDMAN ... et bien d'autres auteurs sont à l'honneur cette année.

Le chœur des hommes a été également fort apprécié. Spécialisé dans le chant basque, les 8 hommes de ce chœur ont bien du mérite car il faut déjà pouvoir déchiffrer la

langue avant de s'imprégner de la mélodie. Ils le font consciencieusement avec tout leur cœur, messieurs...chapeau bas. Saluons l'arrivée de Michel et de Sébastien qui viennent en renfort cette année.

Les répétitions pour le chœur d'hommes ont lieu le mardi soir de 20h30 à 22h à l'Ecole de musique de La Couture (tous les 15 jours).



ATOUT CHŒUR

11 enfants de 5 à 11 ans composent cette chorale qui a toujours autant de succès lors de nos concerts, leurs parents peuvent être fiers, en tous les cas, moi je le suis. Ils sont pleins d'entrain, toujours demandeurs et très travailleurs. Pour les récompenser, cette année la chorale les a emmenés à Disneyland le 29 novembre pour la parade de Noël, c'est ma façon de leur dire à quel point je les apprécie.



Myriam m'a accompagnée pendant plusieurs années mais à présent, elle a d'autres obligations. Merci Myriam de ton dévouement et de ta disponibilité. Depuis la rentrée, ce sont Félicia et Fabienne qui se dévouent, à tour de rôle, pour me donner un sérieux coup de main. Je leur souhaite la bienvenue, c'est grâce à elles que Cout'Chœur existe encore et je sais qu'elles font et feront toujours le maximum.

Leurs répétitions d'Atout Chœur ont lieu à l'École de Musique de La Couture le mardi de 18h15 à 19h15 (sauf vacances scolaires).

Les enfants ont fait, comme tous les ans, un mini concert à Noël devant leur famille, pour beaucoup d'entre eux cela a été le baptême du feu. Le Père Noël est venu les récompenser encore cette année, il est vraiment dévoué ce Père Noël.....

Nos petits seront intégrés bien entendu à notre concert de fin d'année.

Pensez à notre Loto le 25 janvier 2009 à la salle polyvalentetoujours de super cadeaux : lave linge, sèche linge, lave vaisselle et beaucoup d'autres encore. L'an dernier nous avons fait salle comble, merci aux Couturiots de leur fidélité ainsi qu'aux participants des communes environnantes. Nous vous attendons tous à la salle polyvalente à partir de 14 h, vous ne serez pas déçus !!!

Le vide-greniers aura lieu le 17 mai 2009

Patricia BAZIN – Présidente

Institut de Beauté
NATUR'ELLE
14, Grande Rue
27730 Bueil
Tél. 02 32 24 38 23

Institut de Beauté
NATUR'ELLE
Sandrine LETOURNEUR
5, Place de Paris - 27751 LA COUTURE-BOUSSEY
Tél. 02 32 62 77 16

Bruno MORANCÉ SARL
Terrassement
Assainissement
Viabilité
Location de Bennes
Pavage - Dallage
Enrobé
rue d'Ezy - 27750 LA COUTURE BOUSSEY
Tél. : 02 32 22 31 77

CHORALE DO MI SI LA COUTURE

Un rappel des événements de l'année 2008 :

- > La Foire à Tout du 26 avril 2008 sur la Friche de La Couture Boussey : encore un cru exceptionnel !
- > Le concert à l'église de Nétreville le 24 Mai dernier avec les chorales : "L'air de rien", "Les foulards vert", DO MI SI La Couture, MGEN et la chorale "Pirouette" qui fête ses quinze ans.
- > Notre concert de fin d'année, donné au profit de l'institut Home Pascale, à l'église de La Couture Boussey le 06 juin 2008 en collaboration avec une partie des élèves, de l'école de musique Léon Leblanc, formés par Marc Vicaire, Jean-Marc Hausaire et Charles Thiebaut.
- > Le Forum des Associations : le samedi 06 septembre 2008 à la salle polyvalente de La Couture Boussey pour les inscriptions de la rentrée. 43 membres s'y sont inscrits cette année.

Les rendez-vous 2009 :

- > La Foire à Tout du samedi 25 avril 2009.
- > Les concerts : le 22 mars, les Chorales d'Ivry la Bataille et le 26 juin 2009, notre concert de fin d'année à l'église de La Couture Boussey.

Venez découvrir le chant choral

Il n'est pas nécessaire de connaître le solfège pour aborder cette discipline et se faire plaisir, l'envie de chanter et l'écoute étant les principaux atouts. Si après la lecture de cet article, vous avez une envie irrésistible de chanter, contactez-nous.

Laissons la parole aux choristes

Annick...

"Do comme Donner des sourires, de la gentillesse, voilà ce qu'on y trouve, Mi comme Mille fois merci à notre maître de chorale et à notre président pour leur efficacité, Si comme Si tu es fatigué le lundi soir, vas-y quand même : 5 minutes de vocalises et tu as 20 ans de moins...et tout se passe à La Couture, bien sûr."

Cat et Didier...

"Nous connaissions (par le collège, Joseph) et trouvons et trouvons encore qu'il respire la joie de vivre ; son exubérance nous amuse et nous apprécions sa façon de diriger les chants. Nous avons de plus trouvé une très grande convivialité au sein du groupe et ne regrettons pas un seul instant notre choix. C'est pour nous un moyen de décompresser du quotidien."

Céline...

"Je fais partie de la chorale, car c'est mon moment de bonheur 1 fois par semaine : j'arrive fatiguée de tous les soucis et je repars pleine d'énergie grâce à Joseph Martigny. Ce n'est pas du Baudelaire mais du Sincère!!"

Corinne et Pascal...

"Bien sûr pascal et moi, nous aimons beaucoup chanter. Mais la chorale ce n'est pas que ça. Tous les lundis soirs nous nous détendons dans une atmosphère très fraternelle. C'est vraiment un plaisir de répéter ensemble et d'arriver à un résultat génial. Joseph, notre chef de chœur fait tout pour entretenir cette ambiance formidable. La chorale est devenue une priorité dans notre vie, quelque chose de très important. Nous avons commencé l'année dernière et nous espérons nous intégrer de plus en plus dans le groupe et que cette aventure dure le plus longtemps possible. Un grand

merci à toutes les personnes qui s'investissent au sein de l'association. Nous pensons à Sylvianne, Martine, Jean-Pierre, Olivier et tous les autres. Bisous à tout le monde"

Elisabeth...

"Quel joie de se retrouver le lundi, ce moment entre parenthèses. On laisse nos soucis à la maison et on ne pense plus qu'au bonheur du chant ensemble, un seul souffle. Un instant hors du temps où la communion du chant à plusieurs s'exauce. En bref, on est bien heureux de chanter mais aussi de partager, de rire et parfois de se demander si on va arriver au bout du chant. A force de patience et d'encouragement, le chant devient beau, prend forme et ressemble à un instant d'éternité, grâce à tous."

Evelyne...

"Depuis que Joseph est avec nous, j'ai découvert que je pouvais vraiment donner de ma personne. Surtout il nous fait aimer le chant. Pour moi c'est une très bonne thérapie, on oublie nos soucis. Grâce à la chorale, j'ai agrandi mon cercle d'amis, c'est un vrai plaisir de retrouver tout le monde et d'entendre ces jolies voix."

Isa...

"Le bonheur du chant, le bonheur d'être ensemble loin de nos soucis. De grandes amitiés qui sont nées depuis la reprise de la Chorale. La joie de chanter avec Joseph et le partage de l'amour du chant avec lui."

Joël...

"Le chant faisait parti des dîners familiaux. Je souhaitais intégrer une chorale dès que mon emploi du temps me le permettrait. Etant jeune retraité, je suis d'abord aller écouter cette chorale à Nétreville avant de m'inscrire en septembre. L'ambiance est sympa et cela me permet de côtoyer de nouvelles personnes."

Josy...

"La proximité de la chorale DO MI SI a été un de mes critères, pour être un de ses membres. Dans ce groupe j'éprouve le plaisir que j'attendais : le partage pour l'Amour du chant (dont le programme est varié), une ambiance amicalement chaleureuse et, qui plus est, unir nos voix sous la direction d'un chef de Chœur, dont la sensibilité musicale est grande et qui a su donner une véritable âme à cette chorale, c'est un enchantement."

Olivier Palvodeau

Contact : Adresse mail : domisilacouture@wanadoo.fr ou postale : Mairie 27750 LA COUTURE BOUSSEY (renseignements au 06 77 89 91 45)



Concert Evreux-Nétreville du 24 Mai 2008



Un lundi soir comme les autres



Sous la direction de Joseph MARTIGNY

Répétitions tous les lundis soir à 20h30 à la salle Polyvalente de La Couture-Boussey

L'ART COUTURIOT



Monsieur Yannick Croissant était l'invité d'honneur de ce 18^{ème} Salon.

Jeune artiste, spécialiste en trompe l'œil, maintes fois primé dans les salons de la région en 2007 à Paris au Grand Palais, aux Artistes Français, il reçoit la médaille de bronze et en mai dernier, la médaille du Conseil Général des Yvelines.

Quelques objets sont les thèmes de prédilection de ce peintre talentueux, le désir de la perfection et la recherche de la difficulté sont constamment présents dans son travail.

Monsieur Boreggio notre Maire, Madame Oger vice-présidente du Conseil Général de l'Eure ont félicité notre invité d'honneur et la trentaine d'Artistes venus de tous horizons.



La remise des médailles et bouquets de fleurs ont clôturé cette belle fête.

Le Jury composé de Yannick Croissant et Royston Ecroyd a récompensé le travail de Patricia Even (pastel), Alain Boëll (huile), James Royer (aquarelle), Guy Coince (sculpteur)

Nous espérons vous avoir apporté le temps d'un week-end, joie, couleur et bonheur dans vos cœurs.

Nous vous donnons rendez-vous les 7 et 8 novembre 2009.

Yvette Tougas & Nicole Dugast Brevai

AMBULANCES COEURET

Ivry la Bataille St André de l'Eure Ezy s/Eure
02 32 36 42 07 02 32 37 50 65 02 37 64 70 62
n° agt 27-60 n° agt 27-60 n° agt 27-147

CARROSSERIE HERVY

- Vente de voitures neuves et d'occasions
- Mécanique - Tôlerie - Peinture -
- Pré-contrôle technique - Dépannage -
- Agréments Assurances -

15, route de St-André - 27750 La Couture-Boussey
Tél. : 02 32 36 76 62 - Fax : 02 32 36 07 04

NETTOYAGE 27

PROFESSIONNELS
Tél. 02 37 41 97 28

NET A DOM SERVICES

PARTICULIERS
Tél. 02 37 62 21 18

7, chemin du Roy - 28260 ANET

Ets GUILLOT et Cie

Maison fondée en 1915

BigMat

Les matériaux et les conseils des pros

Matériaux de construction

Bois - Charbon

79, rue Octave-Lenoir - 27530 EZY-SUR-EURE
Tél. : 02 37 64 71 47 - Fax : 02 37 64 66 50

POLICE MUNICIPALE

Quelques chiffres depuis janvier 2008 :

- 240 mains courantes rédigées.
- 45 interventions ont été effectuées de jour comme de nuit suite à l'appel d'un habitant ou de la gendarmerie.
- 38 Couturiots ont fait la demande «Opération Tranquillité Vacances» pendant la période estivale. Il ressort que, pendant cette période aucune habitation n'a été dégradée voire visitée.
- 20 personnes ont été interpellées suite à des délits commis sur la commune.
- 19 conducteurs de véhicule ont été verbalisés suite à un excès de vitesse relevé par l'intermédiaire du radar laser.
- 10 chiens ont été placés au chenil communal suite à des divagations.
- 8 interventions pour des accidents de la circulation dont 3 accidents corporels
- 3 personnes ont été remises à l'Officier de Police Judiciaire de la Gendarmerie Nationale pour des vérifications d'identités.
- 2 individus recherchés ont été interpellés par notre service.

Vous voulez signaler un fait, un problème :

Comme toujours, vous pouvez joindre à tout moment (7j/7j) un fonctionnaire de police au

numéro suivant : **02 32 24 90 16**

Police Municipale
02 rue d'Ezy
27750 La Couture Boussey

Mutualisation de la police municipale

Une convention sur la mutualisation de la Police municipale, a été signée le 12 décembre dernier, entre les communes de La Couture Boussey et Garennes sur Eure, en présence de quelques adjoints et des membres de la presse.

Ce principe de mutualisation d'une police municipale est une « première » dans le département. De plus en plus de communes et de ville y travaillent, mais nous sommes les précurseurs.

Le temps de travail des policiers municipaux sera réparti de la manière suivante :

75% du temps sur La Couture et 25% du temps sur Garennes.

Le but est d'apporter une meilleure sécurité en élargissant le champ d'action de nos policiers.

Cette convention est signée pour un an, avec une période d'essai de 3 mois. Si le fonctionnement est concluant, nous pourrions envisager le recrutement d'un troisième policier municipal, de manière à disposer en permanence de 2 policiers opérationnels.



Les deux Maires lors de la signature

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

École élémentaire Aux Quatre Vents

Cette nouvelle année scolaire débute en apportant quelques changements par rapport aux années précédentes.

Dans un premier temps, l'équipe pédagogique compte une nouvelle collègue, Pauline Truchot et une nouvelle directrice Francine Chaillet qui remplace Annie Jan.

Nos petits écoliers n'ont plus classe le samedi matin, la semaine scolaire ayant été réorganisée. Certains d'entre eux bénéficient de cours de soutien les lundis, mardis et jeudis soirs de 16h45 à 17h.25.

L'organisation de l'école pour l'année scolaire 2008/2009 est la suivante :

- CP (Yves Lambert) : 20 élèves
- CP/CE1 (Nicole Hameau) : 19 élèves
- CE1 (Sylvie Rouxel) : 25 élèves
- CE2 (Francine Chaillet et Amélie Bourdois le vendredi) : 27 élèves
- CE2/CM1 (Pauline Truchot) : 24 élèves
- CM1 (Annie Canchel) : 27 élèves
- CM2 (Caroline Laferté) : 24 élèves

Les activités du premier trimestre 2008 :

- Le 22 septembre, la prévention routière est intervenue pour les élèves de CM2. Exercice théorique le matin avec le support d'une vidéo et exercice pratique l'après-midi dans la cour.
- Le 17 octobre, les élèves du cycle 2 ont bénéficié d'une sortie dans la forêt de la Couture afin d'étudier la flore automnale.
- Le 10 novembre, les élèves du cycle 2 ont assisté à la salle des fêtes à un spectacle de contes « Paroles d'oiseaux » de la compagnie « Voix lactées », une représentation offerte par la communauté de communes de St André.
- Le 2 décembre, les classes de CP/CE1 de Nicole Hameau et de CE2 de Francine Chaillet ont visité la chocolaterie Cluzel à Damville.
- Le 12 décembre, les élèves de CP rejoins par les maternelles ont assisté ensemble à un petit spectacle de Noël proposé par la compagnie « Coconuts ».



 **Olivier Lagoulle**
Artisan pâtissier

- Apéritifs
- Réceptions
- Vins d'honneurs
- Anniversaires
- Grands événements de la vie

Location remorques
7 route de Saint-André
27220 LIGNEROLLES
☎ 02 32 37 59 64
☎ Port 06 31 83 42 49

**POMPES FUNEBRES
PRIVÉES**

CHAMBRE FUNÉRAIRE
MARBRERIE

Ets. BUISINE

26, rue de Garennes
27540 IVRY LA BATAILLE
Tél.: 02 32 36 44 45

 **HYPER MECA**

- Mécanique de précision
- Tour - Fraisage
- Prototypes
- Montage

Tél 02.32.36.42.14 - Fax 02.32.26.24.62
Email : hypermeca@alicadsl.fr
www.hyper-meca.com

ASSOCIATION NOUNOUS SYMPAS

L'association regroupe les Assistantes Maternelles motivées par leur métier. Nous accueillons les « Tous Petits » de 3 mois à 3 ans.

Nous leur proposons :

- Des activités d'Éveil Corporel et d'Éveil musical.
- Des activités ludiques : peinture, pâte à sel, collage, marionnettes.
- Des matinées comptines.

La Foire « Spéciale Petite Enfance » organisée le 9 novembre à la salle des Fêtes a reçu de nombreux visiteurs. Le bénéfice financera une partie des activités d'éveil.



L'association informe, aide ses adhérentes (réunions à thèmes, formation ...).

Merci à la Municipalité qui met à notre disposition la salle des fêtes pour toutes les activités.

La Présidente, Christine LE MAU

Renseignements : accueil des enfants, adhésion

Tel : 0232378500 et sur répondeur Mail : contact@nounous-sympas.fr

Accueil du jeune enfant

Le relais parents assistantes maternelles accueille tous les vendredis matins des enfants accompagnés par des adultes (parents, grands parents, assistantes maternelles ou employés à domicile) à la salle des fêtes de la Couture Boussey entre 9 h 30 et 11 heures.

L'espace est aménagé de façon à répondre aux besoins des enfants (jeux, activités manuelles, activités corporelles, peinture, comptines, histoires douces). Un moyen de permettre aux enfants d'être en contact avec d'autres pairs et aux adultes de rompre l'isolement.

Pour tous renseignements, contactez M^{me} Gomis au 02.32.30.48.44

Semaine du goût du restaurant scolaire

Du 13 au 17 octobre dernier, papilles en fête pour les convives du restaurant scolaire qui ont pu découvrir, lors de la semaine du goût, les délicieuses saveurs des plats du Sud-Ouest.

Sur le thème de « la Garonne te fait gastronome », notre chef, Didier Chouquet, a concocté toute la semaine des entrées, des plats, des desserts, tous plus savoureux les uns que les autres. Dans un restaurant décoré aux couleurs du Sud-Ouest, le chef et son équipe, habillés eux aussi aux couleurs du Sud-Ouest, ont servi aux enfants des spécialités différentes chaque jour dans une ambiance très conviviale.

Les convives ont eu ainsi l'occasion de goûter des plats qu'ils ne connaissaient pas, de découvrir des associations nouvelles, comme l'Estouffat toulousain, le Tourin gascon, le Fénétra toulousain, le Galimafrée ou encore la salade Mirepoix, la salade Marmande.

Et pour prolonger le plaisir de la gastronomie du Sud-Ouest à la maison, les enfants se sont vus offrir un dépliant avec des recettes typiques de ce terroir généreux, à essayer en famille.

Tout au long de l'année au restaurant scolaire, la ballade gourmande au fil des fleuves et terroirs de France va continuer, et le prochain rendez-vous gourmand aura lieu en décembre où un festin de Noël aux goûts de l'Alsace et du Rhin, enchantera le palais des petits comme des grands.



Le chef et une partie de son équipe

FORME ET SANTÉ

Nous avons bien démarré la saison 2008/2009. Monique et Morgan ont toujours autant de dynamisme. Depuis début janvier, ils encadrent une nouvelle activité Acti'Marche.

L'Acti'Marche est un programme personnalisé qui permet de reprendre une activité physique à son rythme, de stabiliser son poids et d'améliorer sa condition physique sur le plan cardio-respiratoire. Le groupe actuel est composé de 10 personnes entourées alternativement par Monique et Morgan. L'Acti'Marche s'adresse spécialement aux personnes qui désirent reprendre une activité physique de plein air et sans contraintes.

Face au succès rencontré la saison dernière, nous envisageons également de reprendre l'atelier équilibre pour nos seniors. Malheureusement pour l'instant, nous sommes en attente d'un financement.

La totalité des activités que nous vous proposons se répartissent dans la semaine de la façon suivante :

Notre programme d'activités s'établira ainsi :

Lundi	- 14h-15h	: Gym tonic
	- 15h-16h	: Fitball
Mardi	- 11h-12h	: Atelier Seniors
	- 15h30-16h15	: Gym tonic
	- 16h15-17h	: Musculation (si inscrit à une autre activité uniquement)
	- 17h-18h	: Gym d'entretien
	- 18h-18h45	: Gym tonic
	- 19h-19h45	: Step
Jeudi	- 19h45-20h30	: Abdos Fessiers
	- 18h-18h45	: Step confirmé
	- 18h45-19h45	: Gym tonic
	- 19h45-20h30	: Step débutant
	- 20h30-21h15	: Stretching

Pour de plus amples informations, vous pouvez vous renseigner auprès de :

- Véronique : 02 32 36 75 66 ou 06 17 87 15 69
- Marie Christine : 06 12 06 39 90

Nous vous souhaitons une bonne année sportive 2009.

Le Bureau de Forme et Santé



LE MANOIR
Chambre d'hôtes de charme
6, allée des Promenades
27750 La Couture-Boussey
Jean DEFOND : 33 (0)6 73 18 17 39
jeandefond@wanadoo.fr - <http://www.manoir-lacouture.fr>

ACHAT DEPOT VENTE
G.N.T.V.
Autos 02 32 36 75 09 Motos
REPARATION TOUTES MARQUES - ENTRETIEN - DEPANNAGE
Toutes nos V.O
SUR
www.gntv.fr
16 route d'Ivy - La Couture Boussey
Tél./Fax : 02 32 36 75 09 - Port. 06 87 29 90 15

MG M.G. Menuiserie Générale
Marc Gasselin
Tél/Fax: 02 32 24 27 64
Port: 06 05 76 00 08
20 rue de Villeneuve
27780 Gacemes sur Eure mg.27780@gmail.com

LA SAVATE BOXE FRANÇAISE

Quelques repères historiques

A la question « Quels sont les deux seuls sports d'origine Française encore pratiqués de nos jours, et qui utilisent la langue française comme langue internationale d'arbitrage ? »

Bien peu répondront spontanément la Savate Boxe Française et l'Éscrime. Et pourtant, ces deux disciplines ont un héritage et une histoire commune, puisqu'à partir du début du 19^e siècle, elles étaient enseignées dans les mêmes salles d'armes. Ces deux disciplines ont d'ailleurs quelques expressions communes dont le verbe « tirer » qui veut dire « affronter un adversaire », et quelques autres dans les commandements d'arbitrage tels que « saluez » ou bien encore « en garde »

La Boxe Française Savate puise ses racines et sa culture dans notre histoire et en voici quelques éléments.

A la fin du XVIII^e et au début du XIX^e siècle une technique de combat, la savate, fait son apparition dans les faubourgs de Paris. La frappe avec la main ouverte et des coups de pieds dans les jambes pour déséquilibrer l'adversaire sont les principales caractéristiques de cette lutte populaire décrite dans de nombreux romans de l'époque et utilisée alors par les "mauvais garçons" pour détrousser le bourgeois.

C'est vers 1832 que Charles Lecour crée le principe « de la boxe française » en associant la

technique des coups de poings de la boxe anglaise, avec la technique des coups de pied de la savate. En 1845 il ouvre sa propre salle passage des Panoramas à Paris avec son frère Hubert dans laquelle ils enseigneront la boxe française et la canne.

Ces deux disciplines, tout d'abord utilisées comme des moyens de défense efficaces contre les agressions deviendront également au fil du temps les sports de combat que nous pratiquons actuellement.

La savate boxe française est le sport de combat classé parmi les disciplines « pieds poings ».

En effet elle utilise tout autant les techniques de pieds associées aux techniques de poings.

La richesse et la variété de SBF viennent précisément du fait que la combinaison des techniques de poings donne une dimension extraordinaire à la relation pugilistique. Lorsque l'on assiste à un assaut de SBF on est avant tout stupéfait et séduit par la vitesse d'exécution, la fluidité des mouvements, la souplesse des pratiquants et l'esthétique des techniques et des combinaisons. Quand on est spectateur de combats de SBF lors des championnats, on est impressionné par l'endurance, la vitesse et la puissance développées par les combattants, parfois dans des affrontements très âpres, au cours desquels le fair-play, le respect du public et de l'adversaire, et le « panache » restent de mise.

Le club SAVAT'EURE ABFS27

propose deux activités « savate forme » et « savate boxe française » au complexe sportif de la Couture Boussey, route d'Ezy.

Les cours sont dispensés par un professeur diplômé d'état assisté de deux moniteurs fédéraux.

N'hésitez pas à venir essayer sur une ou plusieurs séances. Le plus difficile est de franchir le seuil de la porte !... Après ce n'est que du plaisir !

Pour la Savate Forme :

Jeudi 19 h 30 à 21 h cours tous niveaux

Pour la savate boxe française :

Mercredi 19 h 30 à 21 h cours collectif tous niveaux

Vendredi 19 h 30 à 21 h cours collectif tous niveaux

Renseignements et inscriptions sur place aux jours et heures des cours.

Contact : Christian MERCIER
02.32.36.79.62 et 06.08.15.78.63

Internet : <http://savate27.canalblog.com>





CONTROLE TECHNIQUE AUTO

19, Route d'Ivry - 27750 LA COUTURE BOUSSEY
Tél.: 02 32 26 29 55



4, rue Georges Leblanc
& Route de St-André
27750 LA COUTURE-BOUSSEY



A découvrir ou redécouvrir

SUPERETTE INDÉPENDANTE - Multiservices de proximité

Possibilité de livraison à domicile

Ouvert tous les jours

Du Lundi au Samedi de 8h30 à 13h et 15h à 20h
Le Dimanche et Jours Fériés de 9h à 13h

Tél. 02 32 36 83 63

MUSÉE DES INSTRUMENTS À VENT

Toujours plus de visiteurs !

Le 12 novembre dernier, le musée a accueilli son 4700^{ème} visiteur de l'année ! Il s'agissait de l'un des 12 enfants qui participaient à l'atelier « Voyage en Europe » : à cette occasion, les enfants ont découvert différents instruments du musée et ils ont pu fabriquer une petite flûte de pan avec des pailles et du carton.

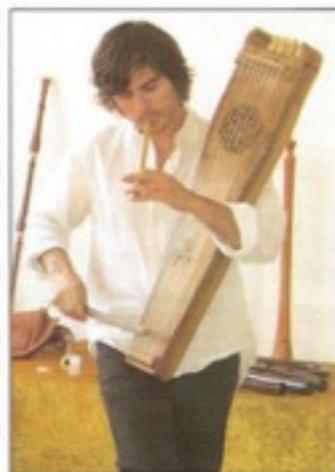


Un nouveau parcours dans les collections : l'Europe à l'honneur

A l'occasion des Journées du Patrimoine, les 20 et 21 septembre derniers, le Musée des Instruments à Vent a inauguré un nouveau parcours dans ses collections : de grands panneaux illustrés et des dépliants de visite vous invitent à découvrir les rapports qui ont existé, depuis le XVII^e siècle, entre les facteurs d'instruments couturiers, français et européens et les grands noms de la musique européenne.

Une promenade en Europe inédite où cor anglais, musette espagnole et hautbois français illustrent la rencontre de ces inventeurs et compositeurs de génie...

Et bien sûr, les visites guidées et les audioguides musicaux vous sont proposés afin de rendre votre découverte toujours plus interactive !



Lors des Journées du Patrimoine, les visiteurs ont découvert et entendu des instruments du Moyen Age présentés par Xavier Terrasa

Une nouvelle responsable au musée

Alexandra Dauge a quitté ses fonctions de responsable du Musée des Instruments en août dernier, pour rejoindre un musée de région parisienne; Virginie Allard lui succèdera début 2009.

AGENDA

• Les ateliers pour enfants :

- Vacances d'Hiver 2009

Pour les 4-6 ans : mercredi 4 mars et jeudi 5 mars de 10h à 12h

Pour les 7-12 ans : mercredi 18 février et mardi 3 mars de 10h à 12h

- Vacances de Printemps 2009

Pour les 4-6 ans : mercredi 22 avril et jeudi 30 avril de 10h à 12h

Pour les 7-12 ans : Samedi 18 avril, jeudi 23 avril et mercredi 29 avril de 10h à 12h

Tarif des ateliers : 1,50 € par enfant.

Réservation indispensable au 02 32 36 28 80.

Nombre de places limité !

• La Nuit des musées : samedi 16 mai 2009

Entrée gratuite au musée et concert gratuit

Musée des Instruments à vent

Place de l'Eglise

27750 La Couture-Boussey

Ouvert du mardi au dimanche de 14h à 18h

(fermé le 1^{er} mai et du 20 décembre au 10 janvier)

Renseignements et réservations :

Tél : 02 32 36 28 80

musee@lacoutureboussey.com

Tarifs d'entrée : Plein tarif : 4 € Tarif réduit : 1,50 € (enfants, étudiants, handicapés, demandeurs d'emploi, familles nombreuses)

Gratuit : enfants - de 6 ans, luthiers et anciens luthiers

LES AMIS DU MUSÉE

Depuis deux ans, le musée des instruments à vent offre à son public une visite guidée et illustrée par une bande-son en rapport avec les instruments exposés. Cet audio-guide est composé de pièces musicales extraites du disque Musiques pour un musée.

Les 42 musiciens qui ont prêté leur talent à cet enregistrement, l'ont fait généreusement, par amitié pour le musée des instruments à vent et pour Olivier Cottet.

Dans le livret du disque, Bruce Haynes, hautboïste et musicologue, nous livre un article exclusif, intitulé « A correctly attributed fake » « un faux aussi vrai que son modèle ». Il y propose une réflexion sur la facture instrumentale et la fidélité aux anciens.

Bruce Haynes, Marc Ecochard, hautboïste, facteur de hautbois et traducteur de l'article de Bruce, Michel Henry, hautboïste et professeur de hautbois au conservatoire de Paris ainsi qu'Olivier Cottet étaient, parmi les pionniers de la musique ancienne, à venir, il y a de cela trente cinq ans, se faire ouvrir les vitrines de l'ancien musée. Celui que nous pouvons visiter sous sa forme actuelle, n'existait pas encore (...)

La prise de son et le mixage du CD ont été réalisés au studio Couak production, chez et par Bruno Courtin.

La conception de la jaquette, et les photos, sont de Pascal Chicoud et la mise en page et le graphisme de Xavier Terrasa.

Merci à Madame Andrée Oger et au conseil général de l'Eure

Merci à l'ASPIC de Boutigny-Prouais (Eure & Loir)

Et au musée ainsi qu' à la mairie de La Couture-Boussey qui nous soutiennent dans cet entreprise !!!

Claire Cottet, présidente des amis du musée

RENOV'ISOL 2, Route de Nonancourt
27750 LA COUTURE BOUSSEY
TEL. : 02 32 36 28 68

Illustrations de produits :
- PÉNÉTRÉS (fenêtres)
- VERANDA (véranda)
- PORTE D'ENTRÉE (porte d'entrée)
- STORE BANNE (store bannière)
- VOILET ROLANT (volet roulant)
- PORTAL (portail)

DEVIS GRATUIT

NOS NOUVEAUX COMMERÇANTS

Isabelle et Bernard ouvriront prochainement un Restaurant, Pizzeria, Grill, Saladerie au 13 rue Grande 27750 La Couture-Boussey situé à 30 mètres de la poste et face au salon de coiffure Emmanuelle.

Le restaurant sera ouvert 7 jours sur 7 de 11 h 45 à 14 heures et de 18 h 30 à 21 heures; il vous proposera ses pizzas à déguster sur place ou à emporter, ses viandes au grill accompagnées de leurs légumes, tagliatelles.



Pour les personnes qui veulent manger léger, diverses salades leur seront proposées. Vous pourrez également déguster sur place des lasagnes, des tagliatelles carbonara, bolognaise, au saumon et à la périgourdine.

Pour les plus gourmands, une carte de desserts variés vous sera également proposée (gaufre, coupe glacée, crêpe, mousse au chocolat maison, crème brûlée, île flottante, ...)

Vous serez accueillis par une équipe dynamique, dans un cadre sympathique sur une musique d'ambiance, au centre d'un ancien corps de ferme.

Pour les beaux jours, une terrasse est prévue avec bassin d'agrément et pour les petits, un espace vert avec jeux leur sera réservé ainsi qu'un repas bambino. Parking intérieur.

O SANS SOUCI
13 rue Grande
27750 LA COUTURE-BOUSSEY
Port. 06 74 54 67 45 - mail : b.tisserand@hotmail.fr
Tél. 02 32 24 32 73

**PIZZA À EMPORTER
À PARTIR DE
6 €**


MÉCANIQUE DE PRÉCISION
TOURS ET CENTRES D'USINAGE A COMMANDE NUMÉRIQUE

MARTINCHANU s.a.s.
Zone Industrielle - BP 5
27750 LA COUTURE BOUSSEY
Tél. : 02 32 36 75 40
Fax : 02 32 36 06 50
Email : martinchanu@martinchanu.com

PHARMACIE SIGNOL



- Matériel Médical
- Vente et Location
- Livraison gratuite
- Orthopédie
- Parapharmacie

6, Route de Saint-André
27750 LA COUTURE-BOUSSEY
Tél. 02 32 36 76 56

Boucherie - Charcuterie - Volaille
S. LECOQUÉ



Viande
Production
Régionale

1, rue Grande
27750 La Couture-Boussey
Tél. 02 32 36 75 06

E.F.P. - Entreprise Frédéric PORRON

CAPTEURS SOLAIRES
ADOUCCISSEURS D'EAU
DÉPANNAGE FROID
PLOMBERIE
CHAUFFAGE
COUVERTURE
RAMONAGE



4 rue de la Petite Ferme - 27730 NEUILLY
Tél.: 02 32 36 75 94- fax : 02 32 26 26 87
e-mail : e.f.porron@wanadoo.fr

**ARTISAN
CHARPENTIER**

Charpente - Escaliers - Menuiserie - Cuisine
4 rue des Mastres
27750 La Couture-Boussey
Tél. 02 32 36 26 51



Laurent Bekkers

INFORMATIONS GENERALES

LOGEMENT

Contrat de bail : Un troisième diagnostic obligatoire.

Rappelons qu'un bailleur est tenu de louer un logement décent et sans risques pour la santé ou la sécurité des locataires (décret du 30.01.02, JO du 31).

Les propriétaires bailleurs d'un bien construit avant le 01.01.49 doivent annexer au bail un constat de risques d'exposition au plomb (CREP), depuis le 12 août 2008. Cela porte à 3, avec l'état des risques naturels et technologiques, et, le diagnostic de performance énergétique, les documents obligatoires à joindre au contrat de bail.

Achats immobiliers : Les plafonds du prêt à taux zéro majorés.

En province, il passe à 20 477 € du revenu net fiscal de référence pour une personne seule, et à 39 698 € pour une famille de 4 personnes. (Décret N° 2008-734 du 25.07.08). Pour en savoir plus : consulter à l'adresse : www.anil.org, la rubrique Financement sur : Question/Réponse.

Vente de terrains : Un nouveau droit de préemption. Après avoir délimité un périmètre de sauvegarde, les Communes peuvent, depuis fin 2007, préempter les fonds de commerce et les baux commerciaux. La loi de modernisation sociale vient d'étendre ce pouvoir, à l'intérieur du même périmètre, aux terrains portant, ou destinés à porter, des commerces d'une surface de vente de 300 à 1000m².

SANTE

Grippe : Le vaccin sans le médecin.

Pour les personnes de 65 ANS ou plus et celles souffrant de pathologies graves telles que les affections broncho-pulmonaires chroniques, le diabète ou l'insuffisance cardiaque grave, sauf pour la première injection, certains patients peuvent acheter le vaccin de la grippe en pharmacie et s'adresser directement à une infirmière (décret N° 2008-877 et arrêté du 29.08.08, JO du 02.09.08)

Consultations : Devis obligatoires à partir de 70 €. Préalablement à toute consultation, un médecin pratiquant des dépassements d'honoraires, doit désormais informer par écrit son patient, si le coût total de sa consultation excède 70 €, dépassement d'honoraires inclus (arrêté du 02.10.08, JO du 11.10.08). Ce seuil est inférieur à celui annoncé il y a quelques semaines par la Ministre de la Santé à 80 €.

Sécurité Sociale sur Internet : Tarifs et remboursements.

L'Assurance maladie a rendu consultable sur Internet les tarifs de tous les professionnels de santé libéraux exerçant en France (www.ameli.fr). Et aussi ceux des actes facturés avec un dépassement d'honoraires, comme la mise en place d'une couronne ou d'un inlay-core, etc...

Franchise médicale : 400 médicaments en boîtes pour 3 mois.

Les boîtes correspondant à 3 mois de traitement permettent aux patients de ne supporter qu'une fois la franchise de 0,50 € due sur chaque boîte. Voir la liste des spécialités disponibles dans ce conditionnement qui a été établie par la Mutualité française sur www.leparticulier.fr (dans l'espace abonnés).

Arrêts de travail : Indemnisation améliorée.

Les salariés en arrêt de travail pour maladie ou accident de trajet ont désormais droit à des indemnités de leur employeur dès le 8^{ème} jour d'arrêt à partir du 11^{ème}, précédemment, (décret N° 2008-716 du 18.07.08), sauf convention plus favorable. L'indemnité reste due dès le 1^{er} jour, en cas d'accident du travail. En outre, il suffit d'un an d'ancienneté dans l'entreprise, au lieu de 3, pour en bénéficier. Ces indemnités complètent celles de la Sécurité Sociale, versées dès le 4^{ème} ou le 2^{ème} jour d'arrêt selon les cas, et plafonnées à 46,21 € par jour.

FAMILLE

Etat civil : Un droit pour tout enfant né sans vie.

Contrairement aux pratiques antérieures, les parents d'un enfant né sans vie pourront le faire mentionner, sur le registre de l'Etat civil et sur le livret de famille, quel que soit son stade de développement. Il faudra toutefois qu'un certificat médical établisse les circonstances de la naissance. Les parents non mariés pourront obtenir un livret de famille si l'enfant né sans vie est leur premier (décrets N° 2008-800 et 2008-798 du 20.08.08). Ces décrets tiennent compte des arrêts rendus, le 06 février 2008, par la 1^{ère} Chambre Civile de la Cour de Cassation.

CONSOMMATION

Statut d'auto entrepreneur : pour vendeurs sur Internet.

Sur Internet, via des Sites comme eBay ou PriceMinister, de nombreux particuliers trouvent une source de revenus complémentaires en vendant des objets. Cela leur attire parfois les

foudres du fisc. Un nouveau statut d'auto-entrepreneur devrait les mettre à l'abri de tels désagréments. Il est créé par la loi de modernisation de l'économie (LME, N° 2008-776 du 04.08.08).

Train : Billets d'occasion sur Internet.

Les Sites www.ke1-billet.com et www.troc-des-prems.com mettent en contact des vendeurs et des acheteurs de billets qui cherchent à acheter un billet pas cher, ou à revendre un billet ni remboursable ni échangeable. Par exemple, ils permettent de trouver des tarifs réduits tels que des billets Prem's, alors que la SNCF les a déjà tous commercialisés. Mais, veillez à ne pas acheter de billets nominatifs : si un contrôleur constate que votre identité n'est pas celle

indiquée sur le billet, vous serez considéré comme n'ayant pas de billet. Il sera obligatoire d'en acheter un au contrôleur et de s'acquitter d'une amende. La SNCF refuse de cautionner ces Sites.

Automobile : Conformité des gilets et triangles.

La Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes (DGCCRF) conseille aux acheteurs d'un gilet de sécurité de vérifier qu'il comporte le marquage « CE » ainsi que la référence à la norme « EN 471 » ou « EN 1150 » preuves de sa conformité réglementaire. Les triangles, eux, doivent comporter le marquage « E27R ». Rappelons que c'est obligatoire depuis le 1er octobre 2008.

Parents et Adolescents

Pour info, il existe un secteur adolescents à la Communauté de Communes La Porte Normande située 8 rue des Epinoches 27220 St André de l'Eure.

Ce secteur accueille les ados de 11 à 17 ans (collégiens et lycéens) de la Communauté de Communes et hors communauté (les tarifs pratiqués pour les sorties, camps... sont dégressifs en fonction des revenus imposables et du nombre d'enfants à charge pour les familles résidant sur une des communes de la CCPN).

A l'heure actuelle, le secteur adolescents propose des activités, des camps, des semaines à thème pendant les périodes des vacances scolaires.

Vous pouvez venir inscrire vos enfants auprès de Catherine Doisneau, dans les locaux de

"La Porte NORMANDE" ou bien retirer un dossier sur le site de "La Porte NORMANDE" (attention le fait de retirer un dossier sur le site ne vaut pas inscription).

Pour tout autre renseignement vous pouvez contacter le 02.32.32.99.88.

Catherine Doisneau peut aussi vous renseigner sur les formations BAFA.

Adresse mail :

sacados@laportenormande.com

Le site de la CCPN :

www.c-laportenormande.com

Horaires d'ouverture du secteur ados :

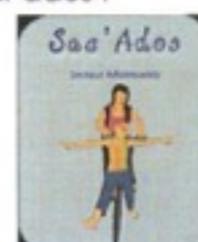
Lundi : de 9h30 à 17h

Mardi : Fermé

Mercredi : de 8h30 à 12h30

Jeudi : de 9h30 à 19h

Vendredi : de 8h30 à 12h30



ALLIANCE TAXI
M. GRIVET Pierre

Toutes distances 7j/7
Gares, Aéroports
Colis urgents
Hôpitaux, Cliniques 24h/24
Remboursement toutes caisses

Taxi conventionné Sécurité Social
Transport d'enfants
Monospaces 7 places



B.P. 32 - 27750 LA COUTURE BOUSSEY
Tél. : 02 32 30 41 81 - Port. : 06 03 80 83 52

Au Bon Diable
Confection Homme et Femme - Ville - Travail

Grandes Tailles

56, rue
Chanoine Boulogne
27220 Saint-André
de l'Eure
☎ 02 32 37 30 54



L'ALEC a 20 ans cette année !

Depuis 1988, l'ALEC propose aux habitants de la Couture Boussey et des communes avoisinantes des activités sportives et de loisirs.

La saison 2008-2009 est une année de changement :

- nouveau bureau,
- nouveau professeur (activité modern jazz),
- nouvelle activité (danse africaine et latine).

Nous rappelons les activités hebdomadaires couvertes actuellement par l'association :

Gymnastique Fitness :

2 cours le lundi à 19h15 et le vendredi à 18h

Step chorégraphique :

1 cours le lundi à 18h15

Step cardio :

1 cours le vendredi à 19h

Break dance :

1 cours le lundi à 18h (Break dance debout)

1 cours le lundi à 19h (Break dance au sol)

Modern Jazz :

1 cours le mercredi à 10h30 (4 à 6 ans)

1 cours le mercredi à 16h30 (7 à 11 ans)

1 cours le mercredi à 17h30 (adolescents)

1 cours le mercredi à 19h30 (adultes)

Danse africaine et latine :

1 cours le mercredi à 18h30

Danse de salon :

3 cours le mardi à 18h45, 19h45 et 20h45.



Venez nous rejoindre. Si vous êtes intéressés par une ou plusieurs de ces activités, n'hésitez pas, il est encore temps de s'inscrire. Vous pouvez également tester les activités qui vous intéressent avant inscription. Le numéro de l'ALEC est à votre disposition pour vous fournir tous les renseignements que vous souhaitez :

06 99 00 85 73

Une nouvelle activité informatique pourrait voir le jour en fonction de l'intérêt qu'elle suscite parmi vous. Son objectif sera d'aider les adhérents dans l'utilisation des outils bureautiques (traitement de texte, tableur) ainsi qu'internet. Si cette nouvelle activité vous intéresse, vous pouvez vous faire connaître en appelant le téléphone de l'association.

Et pour vous divertir nous organisons :

- Une soirée dansante ouverte à tous et à toutes le samedi 11 avril 2009.
- Un spectacle de fin d'année le samedi 20 juin 2009.

L'ALEC vous souhaite une bonne année 2009.

PEINTURE DÉCORATION VITRERIE

Revêtement sol et mur

DOS SANTOS Roger

35, route d'Ivry
27750 LA COUTURE-BOUSSEY
☎ 02 32 36 26 91

Traitement de façades
Nettoyage, démoussage de toitures

ELECTROMENAGER - TV - HI-FI - VIDEO

S.A.R.L. LEBRUN-MARIE



ELECTRICITE GENERALE
CHAUFFAGE ELECTRIQUE
ECLAIRAGE PUBLIC

extra

55, rue du Chanoine Boulogne
27220 SAINT ANDRE DE L'EURE
Tél.02 32 37 32 29 - fax 02 32 37 23 18

LES DENTS DE LAIT

L'association récolte des fonds grâce à nos manifestations (soirée paëlla, buvette lors de la fête du chien...). Cet argent est reversé aux écoles et au centre péri-scolaire qui achètent du matériel, des jeux, du mobilier... en fonction de leur besoin.

Cette année encore la paëlla a remporté un vif succès ce qui nous a permis de reverser 1000 euros aux écoles et au centre péri-scolaire.

Nous avons accueilli également 2 nouveaux membres, nous leur souhaitons la bienvenue et les remercions pour leur aide.

Notre prochaine soirée paëlla est prévue pour le samedi 28 mars 2009 à 19 h 30 à la salle polyvalente.
VENEZ NOMBREUX

La Présidente

Les Dents de Lait
Paëlla phénomène



LE COMITÉ DES FÊTES

Le comité des fêtes a organisé plusieurs manifestations cette année encore afin de permettre à chacun de se divertir :

Une course aux œufs pour les enfants du primaire et de la maternelle qui ravit à la fois les enfants et les parents.

Un concours de pêche à la mare de Boussey pour tous les enfants du village (et leurs papas). Cette année encore les enfants ont répondu « présent », car on pêche, on mange, on s'amuse et on s'en retourne chez soi avec ses poissons.....et ses récompenses.

Une fête du chien : beaucoup de différentes races de chiens ont été exposées cette année encore et surtout de nombreux chiens ont pu trouver leur maître au cours de cette manifestation.

Une fête de la musique qui a remporté un franc succès cette année, le beau temps était au rendez-vous, les amateurs de musique également.

Les grillades, de ce fait, ont été également fort appréciées.

Une soirée « karaoké pizza » qui était animée par un membre du Comité des fêtes : les pizzas étaient excellentes, les chanteurs s'en sont donnés à cœur joie, les danseurs se sont défoulés sur la piste, et ont passé une bonne soirée.

Une choucroute cuisinée devant tous les convives : c'est une innovation qui est à renouveler tellement ceci a été apprécié. Il y avait vraiment de quoi satisfaire les amateurs de choucroute. La soirée a été animée par un

membre du comité des fêtes et cela a beaucoup plu également.



Une remise de prix pour les maisons fleuries : à l'initiative de Laurent AUBERT, le président du Comité des fêtes, cette année les Couturiots qui le désiraient, ont pu s'inscrire afin que le Comité vienne visiter leurs jardins. Pour la première année, deux habitations de Boussey ont été primées et n'ont pu être départagées.

Bravo à M. et M^{me} SEILLIER et M. et M^{me} VILLERS pour leurs premiers prix et également aux cinq autres primés.

Un spectacle de Noël pour les enfants scolarisés avec de la magie, un clown et des gonflages de ballons.

Une remise de prix pour les maisons décorées à Noël : cela devient à présent une tradition....mais c'est tellement beau.

Patricia BAZIN - Trésorière

L'ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

RIBAUT Nathan Olivier	14/06/2008
ECUYER Tiphaine Léa Margaux	16/07/2008
SERVIDA Louciana Orlane Osana	21/07/2008
SALESSES Julien Michel Claude	23/07/2008
PÉPIN-HÉGÉDUS Stébann	31/07/2008
VINETTE Dorine Patricia Françoise	01/08/2008
DUPONT Lucie	01/09/2008
DUPONT Anaïs	01/09/2008
GILARD Jason	01/09/2008
EDY Emilien Claude Daniel	09/09/2008
CONSTANT dit BRIÈRE Nathan Daniel Pierrot	13/09/2008
ZIMMERMANN Clara Violette Isabelle	15/09/2008
BUISSET Thomas Antoine Jacky	24/09/2008
DIAS Florian José	12/10/2008
DIAKITÉ Alyssa Kamélia Fanta Mireille	13/10/2008
CAROFF Méline Aurélie	22/10/2008
CHOUQUET-BARREY Anaïs Christiane Suzanne	29/10/2008
BENOIST Charline	06/11/2008
LEHOUX Lilly Lucie Cécilia	26/11/2008



MARIAGES

RIGOT Stéphane et MADELEINE Hélène	30/08/2008
DOS SANTOS FERREIRA Rogério et MALO Cécile	30/08/2008
BLOQUEL Frédéric et QUOIREZ Christelle	27/09/2008
CASSAIGNE Romain et ETAVARD Fanny	27/09/2008
SAMPAOLO Benjamin et FARANDEAU Aurélie	29/11/2008



Boulangers Pâtisseries
La Flûte Dorée
Ouvert tous les jours
de 7h à 13h et de 15h30 à 20h
(fermé le mercredi)
BOULANGER PATISSIER
27130 Ivry-la-Bataille
Tél. : 02 32 36 62 64

FNAIM **AGENCE D'IVRY**
Depuis 1905
www.agenceivry.com
agence.ivry.bouchery@free.fr
Richard BOUCHERY
71, rue Henri IV - 27540 IVRY-LA-BATAILLE
Tél. 02 32 26 06 17

L'ÉTAT CIVIL

DÉCÈS



THOMAZEAU épouse PARSAT Gaëlle	04/07/2008
SCHOTT Marcel	06/08/2008
LAUSANNE Maurice	07/08/2008
GUILBERT Gérard	07/10/2008
LE BOURSIER veuve LESAGE Marie	14/10/2008
BOMBART Jean-Paul	30/10/2008
CLÉRADIN épouse RICHARD Madeleine	07/11/2008
THIBAUT veuve ALEXANDRE Geneviève	08/12/2008

Décès à la maison de retraite ORPEA :

PEYRAUD Michel Guy	09/07/2008
GRACIA veuve RENVOISÉ Crescencia	16/07/2008
LE GALL veuve RACAUD Geneviève	21/07/2008
MOREL veuve JOUAN Raymonde	23/07/2008
MAUCOMBLE veuve LAURENT Marguerite	07/08/2008
TURLURE veuve GUY Gisèle	13/09/2008
DELISLE Charles	28/09/2008
PERRET Auguste	14/11/2008
SACHY Robert	25/11/2008

ZAC du Bois des Communes
Rue du Luxembourg - 27000 EVREUX
Tél. 02 32 29 11 10
Fax : 02 32 29 89 60

Léa Coiffure
02 32 26 48 38
20, route de Saint-André
27750
La Couture Boussey
Masculin
Junior
Féminin
Ouvert du mardi au vendredi
de 9h à 12h et 14h à 19h
le samedi de 9h à 18h
Machinisme jusqu'à 80 le vendredi

Sébastien LANGLOIS

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
INDUSTRIE - DÉPANNAGE

27220 MOUSSEAU-NEUVILLE

02 32 37 22 32

Couverture - Zinguerie - Charpente - Menuiserie

Christophe AUTIN

Tél. : 02 32 26 04 61

Port. : 06 03 41 34 06

11, rue de la Briqueterie
La Houssaye
27220 MOUETTES

CHASSE

En France, le petit gibier se raréfie. Le modernisme fait son œuvre et la faune sauvage de nos plaines n'y trouve plus son habitat naturel. Notre territoire communal n'en fait pas exception et voit ses populations de perdrix et de lièvres diminuer fortement.

Pourtant, depuis plusieurs années, dans le sillage de l'ancien président Mr WILMART, nous avons multiplié nos efforts de gestion, de régulations de nuisibles, et d'agrainages pour notre gibier naturel. Les résultats n'ont pas été à la hauteur de nos espérances.

Et comme si ce malheureux constat ne suffisait pas, nous nous sommes fait subtiliser une partie de notre territoire par une chasse limitrophe pour des enjeux basement économiques.

Pas résignés pour autant, nous sommes une poignée de passionnés à vouloir pérenniser les traditions françaises et la chasse en fait partie. Nos communes rurales ne se résument pas à des cités dortoirs. Nous voulons explorer toutes les pistes pouvant nous donner le moindre espoir.

Les agriculteurs de la commune m'ont tous reçu chaleureusement et sont tous sensibles aux variations des densités de gibiers. Certains d'entre eux ont la volonté, avec la collaboration de la fédération de chasse de l'Eure, d'étudier des bandes abris pour faune sauvage.

Mr GUITEL s'est déjà engagé à planter sur Boussey, 150 mètres de haie, refuge pour beaucoup d'espèces animales.

Avec la participation de la fédération de chasse, un projet pourrait voir le jour, l'année prochaine, pour prolonger cette haie en impliquant des écoles primaires intéressées. Je tiens à remercier Mr GUITEL pour son geste, en espérant qu'il sera le premier d'une longue liste.

Mais aujourd'hui, qui se soucie de l'espérance de vie de la perdrix grise ?

Pour que nos enfants aiment vivre plus tard dans nos campagnes et transmettre nos traditions rurales, je compte sur votre vigilance, votre conscience et votre volonté écologique.

*Le président de chasse de la Couture-Boussey
Fabrice COURAGE*



Sauvons la chasse de la Couture-Boussey

INDEX

RENSEIGNEMENTS UTILES	2	LA SAVATE BOXE FRANÇAISE	16
LE MOT DU MAIRE	3	MUSÉE DES INSTRUMENTS À VENT	17
LA VIE MUNICIPALE	4 à 7	LES AMIS DU MUSÉE	18
COUT' PAT - COUT'CHŒUR	8	NOS NOUVEAUX COMMERÇANTS	19
ATOUT CHŒUR	9	INFORMATIONS GÉNÉRALES	20-21
LA CHORALE DO MI SI LA COUTURE	10	PARENTS ET ADOLESCENTS	21
L'ART COUTURIOT	11	L'ALEC	22
POLICE MUNICIPALE	12	LES DENTS DE LAIT	23
ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE	13	LE COMITÉ DES FÊTES	23
ASSOCIATION NOUNOUS SYMPAS	14	ETAT CIVIL	24-25
ACCUEIL DU JEUNE ENFANT	14	CHASSE	26
SEMAINE DU GOÛT AU RESTAURANT SCOLAIRE ..	14	RENSEIGNEMENTS UTILES	27
FORME ET SANTÉ	15		

VEOLIA EAU / URGENCE

Tél.: 0 811 900 800

C.C.P.N.

(Communauté de Communes de La Porte Normande)

Tél.: 02 32 32 95 00

Transports scolaires (C.C.P.N)

Gaz de France (dépannage)

Tél.: 0 810 433 027

Électricité de France (dépannage)

Tél.: 0 810 333 027

Ordures ménagères et tri sélectif

Sortir les bacs le mardi soir, pour la collecte le mercredi.

Si l'un des jours précédents est férié, la collecte n'a lieu que le jeudi.

Déchetterie

	MATIN	APRÈS-MIDI
LUNDI	10 H - 12 H	14 H - 17 H 30
MARDI		
MERCREDI		14 H - 17 H 30
JEUDI	10 H - 12 H	14 H - 17 H 30
VENDREDI		14 H - 17 H 30
SAMEDI	8 H - 12 H	14 H - 17 H 30

Fermée le dimanche et jours fériés

L'accès aux artisans est réglementé s'adresser à la C.C.P.N

Bibliothèque

(sauf vacances scolaires)

Lundi : 13 h 30 - 16 h 00

Mercredi: 14 h 30 - 16 h 00

Toute l'année

Vendredi : 16 h 30 - 18 h 30

Complexe sportif

Tél.: 02 32 36 61 80

École de musique

Tél.: 02 32 36 35 05

Relais parents-assistantes maternelles

Tél.: 02 32 30 48 44

Renseignements S.N.C.F.

Tél.: 0 892 353 535

Gare de Bueil

Tél.: 02 32 36 58 17

Alliance Taxi

Tél.: 02 32 30 41 81 ou 06 03 80 83 52

Taxi Evasion

Tél.: 02 32 34 26 31 ou 06 03 78 89 16

Messes

Eglise de La Couture Bousse
le samedi à 18 h 00 (sauf le 1^{er} du mois)

Musée instruments musique

Tél.: 02 32 36 28 80

Cars Jacquemard

La Couture-Boussey Évreux	Tous les jours sauf le dimanche
Départ : La Couture-Boussey	7 h 25 - 9 h 10 - 13 h 55
Arrivée : Évreux S.N.C.F.	8 h - 10 h - 14 h 30
Place Dupont de l'Eure	8 h 15 - 10 h 05 - 14 h 35

Retour

Évreux : Place Dupont de l'Eure	12 h 30
Évreux S.N.C.F.	12 h 40 - 17 h 10 18 h 15
Arrivée : La Couture-Boussey	13 h 10 - 17 h 55 18 h 55